

BEAUCE CŒUR DE LOIRE. Une nouvelle entité de la MSA. La Mutualité sociale agricole (MSA) Cœur de Loire (qui couvre les départements du Cher et du Loiret) vient de fusionner avec les caisses de l'Eure-et-Loir. La nouvelle entité est désormais la MSA Beauce Cœur de Beauce, dont la présidente est Annie Siret et le directeur Christian Pinsac. L'assemblée générale statutaire est pour le 1^{er} juin à Orléans. ■

POUR LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DE JOUR DE FÊTE



ANNIVERSAIRE. La maison de Jour de Fête. A l'occasion du premier anniversaire de la maison de Jour de fête, la place de Sainte-Sévère (Indre) prendra, le dimanche 16 mai, des allures de fête foraine. Le matin, la halle accueillera un marché. Et de 10 h 30 à 12 h 30, puis de 15 à 17 heures, la troupe du cirque Bidon animera la place du marché par un spectacle créé pour retrouver l'ambiance du film *Jour de fête* et l'univers de Jacques Tati. Dans le même temps, la maison de Jour de fête accueillera évidemment les visiteurs (de 10 à 13 heures, et de 14 à 18 heures). ■

PRATIQUE. Contact par téléphone (02.54.30.21.78) ou par courriel (contact@maisondejourdefete.com).

Région → Grand Centre

CHER ■ Le président du conseil général, Alain Rafesthain, commente le rapport de Pierre Jamet

« Un constat manquant de neutralité »

Le rapport de Pierre Jamet sur la situation financière des départements n'est pas du goût de l'exécutif départemental.

Frank Simon

frank.simon@centrefrance.com

Le président du conseil général, Alain Rafesthain, est entouré pour l'occasion par la plupart des représentants de sa majorité. L'exercice est un commentaire du rapport de Pierre Jamet, directeur général des services du département du Rhône, concernant la situation financière des départements de France.

Une réponse tardive d'une demande pressante de l'Assemblée des départements de France (ADF) qui avait souhaité une entrevue avec le Premier ministre pour évoquer les difficultés de plus en plus croissantes - et constantes - des assemblées départementales dans la finalisation de leur budget. La raison principale est connue et rappelée par le président Rafesthain : « L'ADF a fait savoir qu'il y avait, depuis 2004, une différence entre les charges transférées aux départements par l'État et les compensations apportées ». En ligne de mire principalement les trois prestations sociales (APA, APCH et RSA).



PRÉSIDENT. Alain Rafesthain (PS).

Le rapport Jamet dresse donc un état des lieux des finances départementales en mettant en exergue dix départements en difficulté, dont le Cher. « Ce rapport possède l'avantage de reconnaître qu'il y a des départements en difficulté, qu'il y a un problème de prise en charge

des prestations sociales et que le Premier ministre va enfin recevoir une délégation de l'ADF », souligne Alain Rafesthain. Voilà pour les éléments positifs. Les seuls. Car pour le reste, l'exécutif départemental est plutôt réservé (tout comme d'ailleurs l'ADF).

Sur la neutralité du rapport et du rapporteur d'abord. Pierre Jamet fait parti d'un département présidé par Michel Mercier, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Espace rural. « La voix de son maître », donc pour Alain Rafesthain et son équipe. Sur les préconisations envisagées ensuite (elles sont au nombre de quarante). « Ce sont des mesures que je qualifierais de gadgets, s'indigne Alain Rafesthain. Comme le développement du covoiturage ou bien l'extension du statut d'auto-entrepreneur pour les seniors en direction des services. Dans tout cela, il manque l'essentiel à savoir comment régler les problèmes de fond sur la durée ? »

Chiffres et passé

L'exécutif départemental s'oppose aussi sur les chiffres donnés dans le rapport pour le Cher (*lire encadré*). Alain Rafesthain

explique longuement sur les charges de personnel : « Nous avons plus de charges de personnel, c'est vrai ! Et je veux rendre hommage à mes prédécesseurs car ils ont pris des décisions que nous ne pouvons contester mais qui nous coûtent aujourd'hui chères ». À l'exemple du passage aux 35 heures, « négociées à l'époque à 33 heures »...

Le ton se fait plus grave encore quand on évoque les frais financiers élevés du Cher, mis en avant par Pierre Jamet. « J'ai tenu depuis 2004 à ne pas jeter de l'huile sur le feu en nuanciant mes critiques vis-à-vis des anciennes majorités, lance Alain Rafesthain. Mais tout de même qui nous a laissé un office départemental surendetté, une SEM Territoria au bord du gouffre ou une Agence de développement du Cher exsangue ? » ■

La situation « assez critique » du Cher

Voici le constat fait par Pierre Jamet sur le département du Cher. Constat en partie contesté par la majorité départementale : « Les dépenses de fonctionnement par habitant sont 15 % plus élevées que la moyenne 2008, avec en particulier des charges de personnels un tiers plus élevées, des charges générales près de 16 % supérieures, des frais financiers 46,7 % supérieurs à la moyenne et des dépenses nettes obligatoires d'aide sociale 14,5 % supérieures. La fiscalité a été fortement sollicitée en 2009 (+16,9 %) mais les taux ne sont pas trop éloignés de la moyenne. Les dépenses unitaires d'investissement sont inférieures de 6,5 % à la moyenne avec des subventions d'équipement modérées. La situation est devenue assez critique, sur fond de maîtrise générale insuffisante des dépenses de fonctionnement »

CHER ■ L'intersyndicale (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA) appelle à la mobilisation pour le samedi 1^{er} mai

L'unité des revendications à la veille du sommet social

Les organisations syndicales souhaitent faire du 1^{er} mai prochain une journée qui aura valeur de symbole social...

Une journée pour faire suite à la mobilisation du 23 mars dernier mais aussi une journée pour marquer l'attachement aux valeurs sociales et le profond désaccord de l'ensemble des syndicats sur la méthode du gouvernement dans le cadre des négociations amorcées sur l'avenir des retraites.

C'est donc un appel unitaire syndical (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA) à descendre dans les rues qui est lancé pour samedi. D'une manifestation à l'autre, les revendications bou-



INTERSYNDICALE. A la veille du sommet social, les représentants syndicaux appellent à une forte mobilisation pour le 1^{er} mai.

gent finalement peu, signe certain pour les représentants syndicaux que l'écoute gouvernementale est « à sens unique ». Une intersyndicale qui porte depuis plusieurs mois des exigences portant à la fois sur l'emploi, les salaires et les retraites.

Trois thèmes étroitement liés sur lesquels viennent s'en greffer d'autres. « L'objectif du gouvernement est bien d'opposer les uns et les autres, les syndicats aux syndicats, le public et le privé, constate Dominique Clavier, secrétaire générale de la CFDT du Cher. Vouloir aller vite dans le traitement de l'avenir des retraites est une erreur

d'autant plus que l'on constate de plus en plus que si l'emploi est un réel problème, les conditions de travail se dégradent de façons dramatiques. »

La mobilisation de samedi sera d'autant plus significative qu'elle se déroule à quelques semaines de l'ouverture du sommet social. « Il est inadmissible de vouloir nous faire porter le chapeau d'une précarité accrue qui n'est le fait que des gouvernements et des Medef », s'indigne Sébastien Martineau, secrétaire départemental de la CGT. ■

Pratique. Rendez-vous pour la mobilisation du 1^{er} mai à partir de 10 h 30 dans les principales villes du Cher.